

THE MAKING OF TIN CANS.

This Country Produces Over 400,000,000 a Year by Machinery.

Tin cans are made by machinery. Over 400,000,000 a year are produced in this country. Out of the 7,000,000 boxes of tin plate (120 sheets to the box) used yearly only 2,000,000 boxes go for general use. The remaining 5,000,000 boxes of tin (600,000,000 sheets) are made into cans.

Twenty years ago a fruit can factory consisted of several dozen men and as many boy helpers, who made the cans all by hand, cutting them out with shears, pressing the sides through a ringer to roll them in shape. The bottoms and covers were shaped by means of dies, and the parts all put together and soldered by hand.

The improved machine of to-day is a combination of eight or ten machines. The tin sheets, cut exactly the same size, are loaded in a machine that reminds one of a printing press. This machine, taking one sheet at a time, looping over a narrow margin on each edge of the sheet, hooking these looped edges together, and, finally, clinching tightly the joint thus made. This process completes the body of the cans, which drop upon an endless belt, and are carried to the next point of development.

The bodies of the cans now automatically pass into the horizontal apertures of a massive wheel, which revolves and stops like the cylinder of a pistol. Two boys, seated above this wheel, have all they can do to keep two upright slides filled with heads and bottoms for the cans. One by one, these fall in place, and are forced on either end of the can bodies by dies. The wheel revolves as each is finished, and they are thrown out and carried along to the next machine.

The can, though now practically completed, runs into a long machine, consisting of belts and chains, the line of cans passing up on one side at an angle of 45 degrees around at the further end and back again. This is the automatic top and bottom solderer. An endless chain, which moves faster than the can, rests on top of them, so that they are rolled around as they advance. The cans are tilted at an angle, so that the bottom and top edges or joints are, in turn, rolled around in a long solder well at the lower point of the angle. The tops are soldered on one side of the machine, the bottoms on the other. An elevator now carries them to a burnisher, and thence to the big tester, where a pressure of 35 pounds to the square inch is exerted upon the can, to insure its strength and prove it water tight.

This system of machines occupies an enormous space, and a continuous line of bright cans is seen moving rapidly in all directions, as a plant usually consists of a number of these complex systems on a floor.

It is a mistaken idea that there is no further use for the tin can when thrown out with the rubbish. Smelting companies keep wagons employed constantly, and many individuals make a business of gathering old tin cans by the wagon load at the city dumps and around the suburbs, receiving as high as \$3.50 a load.

At the smelters they are dumped on a grate, where the flames from burning shavings melt off the tin and lead. Some of the remaining iron pieces are frequently sold to trunk manufacturers for use in binding the frames of trunks, the rough surface of the metal holding the paint well. Generally, however, it is melted over very hot fires and molded into various castings. Most of these factories manufacture sash weights for elevators, etc., from the tin and other common forms of castings, although there is now a method by which the iron from the old tin can be refined and used for first-class castings.—Cleveland Leader.

JOHN HAY'S PREDICAMENT.

Publisher Got the Best of the Author of "Little Breeces."

As Mr. Hay was walking downtown one day, wondering what classic theme he should tackle next, imagine his astonishment at seeing the dead walls and board fences all plastered over with big yellow bills, announcing in huge letters that a story, "written expressly for the Weekly Slasher"—it is not necessary to identify more particularly our esteemed contemporary—by the rising young poet, John Hay, author of "Little Breeces" and other popular ballads, will appear in this week's issue; sold at all news stands; price, ten cents a copy! With cold chills running down his back, he hastened to the Slasher office, where he found the editor, in his shirt sleeves, hard at work reading the proof of an advertisement which was about to be inserted in some of the great dailies, stating that the Slasher had "procured, at enormous expense, this great attraction," etc., and adding a brief biographical notice of "the brilliant young poet," etc. Hay shot questions at the editor as fast as he could to find out what he meant by all this. The editor reminded him that, away back in the days before he had made any reputation, and when he was glad to turn out stories for what he could get, he had written one which, after various vicissitudes, had found its way into the Slasher office, been paid for, pigeon-holed and forgotten.

"But my name was not signed to it," gasped Hay. "Oh, that's neither here nor there," chuckled the editor; "you wrote it, didn't you?" "I believe I did." "Well, you're a man of honor, and you won't deny its authorship. So what does it signify? We had your name on our books, because we made out a check to you. One of my assistants is a pretty shrewd fellow, and when he happened to come across that story in clearing out a desk the other day he recognized its commercial value at the present juncture, name and all." "What will you take to give it back to me and suppress your announcement?" "Money wouldn't buy it, Mr. Hay. I know an advertisement when I see one, and the Slasher has not had one as good as this in a dog's age. No, sir. Your story's in type, with original illustrations, and in type it stays. I'm sorry to seem unaccommodating, but business is business, and good will doesn't count in a matter of dollars and cents. Good morning, Mr. Hay." Hay delivered himself vigorously of a piece of his mind, which the editor took with the utmost serenity. As the visitor was indignantly swinging out of the sanctum the editor looked up from his proof sheet to add one more remark: "By the way, Mr. Hay, if you care to write us another story any time we'll be glad to pay you a good deal better price for it than you got for this." Hay did not wait to answer, but his soliloquy as he descended the stairs would hardly sound well in the polished European courts, where fate has landed him now.—Bourienne, in Illustrated American.

USE OF THE GREAT TOE.

Skillful Ladder Climbing of the West Indian Negroes.

The negroes of the West Indies use the great toe constantly in climbing. Several years ago, while spending some time at one of the famous resorts in Jamaica, I had an opportunity to observe the skill with which the black women, who do a great part of the manual labor, carried stone, mortar, and other building materials on their heads to the top of a five-story tower in a part of the hotel not then finished.

Much of the unerring accuracy with which they (women and girls) chased each other up and down the long ladders, with heavy loads skillfully poised on their woolly pates, was due to the firmness with which they grasped each rung of the ladders with the great toe. They did not place the ball or hollow of the foot on the rung, but the groove at the juncture of the great toe with the body of the foot, and they held fast by making the back of the other toes afford the other gripping surface. In much the same way the Abyssinian native cavalry grasp the stirrup. And I have seen a one-armed Santo Domingan black, astride the rear of a wheel yoke, guiding a lead mule with a rein held between his great and second toes, while his other arm was devoted to cracking his teamster's whip.—Overland Monthly.

Whales Are Great Travelers.

Mr. William H. Dall, of the Smithsonian institution, says, in Science, that "during the early days of the whale fishery, several well-attested instances occurred of whales stuck in one ocean, as the Atlantic, being afterwards killed in the North Pacific, and vice versa." This would indicate that some whales are great travelers, for to get from the Atlantic to the North Pacific they would have to go many thousands of miles, passing either around Cape Horn, or through Behring strait.

A giant among giants is not aware of his own size.—Ram's Horn.

A RICH DEPOSIT.

The Gold-Bearing Sand of the Saskatchewan.

Mr. Harold Gruner, of Calgary, who is on a visit to East Kootenay, showed the Miner, while passing through Fort Steele, some of the famed black sand found in the Saskatchewan river near Edmonton, in the district of Alberta, which analysis has proved to be exceedingly rich in gold. The sand is from golden in its appearance. It looks like a mixture of black and gray sand mingled together. It is impregnated with tiny pebbles and minute pieces of rock. It is very heavy in bulk. It is found in the bed of the river, and the area where it is found is some miles in extent. The deposits do not appear to be growing much less, as they are quickly renewed by successive floods when the waters of the river become high. Several companies have been formed to treat this sand so as to obtain from it the great amount of gold that exists in it. Crushing, amalgamation, or extraction by means of quicksilver have been attempted. This process has not been a complete success. Another process has been tried of treatment by the action of fire, roasting and smelting, but the Miner does not know what the result is.

The Miner's theory is that those sandy deposits come from the gold deposits in the Rockies. The sources, which are many, of the headwaters of the Saskatchewan lie far away in among these mountains. The opposite side of the Rockies has been proved both in placer and quartz, and there is no reason why these deposits should not extend through the mountain to the eastern side. On the contrary, geologists will tell you the formation is the same, and that therefore the quartz ledges must be of the same character. The forks and tributaries of the Saskatchewan run with considerable velocity, and the river is not a slow-moving stream until it is far away from the mountains. The carrying forces of water is great. Rocks and boulders can be moved long distances through its agency. The gold is flour gold, and can be more easily and readily carried along. But the question may be very aptly put, why do the deposits occur where they do? why should they be at those particular places? The character of the earth will readily account for this. Certain portions of the earth possess great magnetic attractions, and it may be and is in all probability at these places where these magnetic properties exist that the deposits are made.—Golden (B. C.) Miner.

CARRIES A SEARCHLIGHT.

An Electric Fish That Lights Up Its Way Through the Water.

George Burbridge while enjoying the atmosphere and waves of Pablo used frequently to come to the city for a change. On one of these excursions he was met hurrying to the ferry, and stopped long enough to halt a reporter with a tale, which he declared was not a fish story. It was to the effect that an electric fish had passed along through the surf not many evenings since, shedding its light for a considerable distance around. The party with which he was sitting noticed the light and remarked that it must be a bicycle lantern. The speed of the light was that of a fast-moving wheel. Mr. Burbridge went down to the beach and discovered that the light was in the surf about 100 feet from where he stood, at the water's edge. He knew that it was a fish, and not an unusual collection of phosphorescence. He returned to his friends and the matter was discussed at some length, but the sight was so strange that they hesitated to mention it for fear of ridicule.

The next day they found others who wanted to say something about the occurrence, but were deterred by the same fear. The ice was finally broken and the sight freely discussed. About 15 people along the beach had noticed the light. Mr. Burbridge was talking quite freely about the matter in town, but his story was met with looks of pity, and one or two of his friends thought that it was time for him to end his stay at the beach. He insists that he can bring witnesses to prove the fact, and quotes one old fisherman as saying that the sight was so familiar to him that he had stopped remarking about it.—Florida Citizen.

Scared by a Mouse.

A tiny mouse, not more than an inch and a half in length, stepped over the foot of a lady in Topeka. To escape the little animal, which to her seemed a vicious monster, she jumped upon a red-hot stove, and there stood in terror, her skirts gathered close, until her burning shoes forced her to beat an inglorious retreat.

Finest Road for Cycling.

Mr. John F. Fraser, now cycling in the far east, says there are not three consecutive miles of road in England so good for wheeling as the 1,200 miles stretch of road from Lahore to Calcutta. He declares the Indian Grand Trunk roads to be the finest in the world.

VENTES A L'ENCAIN.

VENTE PAR LE CONSTABLE.

Leos Gossard vs Emile Jerdy. DUBUICHIE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orleans. No 37,406.—En vertu d'un writ de fieri facias issu par l'Hon. Charles F. Martin, juge de la Cour de Cite de la Nouvelle-Orleans, le 10 octobre 1897, le vendeur a l'enchere publique a mon entrepôt No 718 rue Bienville, entre les rues Royale et Bourbon dans le Deuxieme District de cette ville, le JUDI, 28me jour d'octobre 1897, a 11 heures de la nuit de la propriété ci-apres decrite a savoir: Tous les droits, titres et interests de defunt Emile Jerdy, dans l'entree latérale Emile Jerdy vs Amelia Dillen. No 44,126 du dossier de la Cour Civile de District pour la paroise d'Orleans Division C. Enchere dans l'entree latérale et numerotee d'après l'inventaire enregistré au non bureau. Conditions—Comptant sur les lieux. LEON MARTINY, Constable de la Deuxieme Cour de Cite. 19 oct—19 25 25

VENTE PAR LE CONSTABLE.

Henry Zeller vs Mme M. BRENN. QUATRIEME COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orleans. No 18,192.—En vertu d'un writ de fieri facias issu par l'Hon. W. E. Richardson, juge de la Cour de Cite de la Nouvelle-Orleans, le 10 octobre 1897, le vendeur a l'enchere publique a mon entrepôt No 718 rue Bienville, entre les rues Royale et Bourbon dans le Deuxieme District de cette ville, le JUDI, 28 octobre 1897, a midi, de la propriété ci-apres decrite, a savoir: Un certain lot de terre avec les batiments et accessoires, situes dans le Cinqueme District de cette ville, dans l'entree latérale de la rue Bernard, Morgan, L'ier, et de la rue de la Nouvelle-Orleans, No 629 et 631 rue de la Nouvelle-Orleans, No 23 sur le plan de cette ville, le 10 octobre 1897, dans le Premier District, Comp et St-Charles, dans le Premier District, Comp et St-Charles, le JUDI, 28 octobre 1897, a midi, de la propriété ci-apres decrite, a savoir: Un certain lot de terre avec les batiments et accessoires, situes dans le Cinqueme District de cette ville, dans l'entree latérale de la rue Bernard, Morgan, L'ier, et de la rue de la Nouvelle-Orleans, No 629 et 631 rue de la Nouvelle-Orleans, No 23 sur le plan de cette ville, le 10 octobre 1897, dans le Premier District, Comp et St-Charles, dans le Premier District, Comp et St-Charles, le JUDI, 28 octobre 1897, a midi, de la propriété ci-apres decrite, a savoir: Un certain lot de terre avec les batiments et accessoires, situes dans le Cinqueme District de cette ville, dans l'entree latérale de la rue Bernard, Morgan, L'ier, et de la rue de la Nouvelle-Orleans, No 629 et 631 rue de la Nouvelle-Orleans, No 23 sur le plan de cette ville, le 10 octobre 1897, dans le Premier District, Comp et St-Charles, dans le Premier District, Comp et St-Charles, le JUDI, 28 octobre 1897, a midi, de la propriété ci-apres decrite, a savoir: Un certain lot de terre avec les batiments et accessoires, situes dans le Cinqueme District de cette ville, dans l'entree latérale de la rue Bernard, Morgan, L'ier, et de la rue de la Nouvelle-Orleans, No 629 et 631 rue de la Nouvelle-Orleans, No 23 sur le plan de cette ville, le 10 octobre 1897, dans le Premier District, Comp et St-Charles, dans le Premier District, Comp et St-Charles, le JUDI, 28 octobre 1897, a midi, de la propriété ci-apres decrite, a savoir: Un certain lot de terre avec les batiments et accessoires, situes dans le Cinqueme District de cette ville, dans l'entree latérale de la rue Bernard, Morgan, L'ier, et de la rue de la Nouvelle-Orleans, No 629 et 631 rue de la Nouvelle-Orleans, No 23 sur le plan de cette ville, le 10 octobre 1897, dans le Premier District, Comp et St-Charles, dans le Premier District, Comp et St-Charles, le JUDI, 28 octobre 1897, a midi, de la propriété ci-apres decrite, a savoir: Un certain lot de terre avec les batiments et accessoires, situes dans le Cinqueme District de cette ville, dans l'entree latérale de la rue Bernard, Morgan, L'ier, et de la rue de la Nouvelle-Orleans, No 629 et 631 rue de la Nouvelle-Orleans, No 23 sur le plan de cette ville, le 10 octobre 1897, dans le Premier District, Comp et St-Charles, dans le Premier District, Comp et St-Charles, le JUDI, 28 octobre 1897, a midi, de la propriété ci-apres decrite, a savoir: Un certain lot de terre avec les batiments et accessoires, situes dans le Cinqueme District de cette ville, dans l'entree latérale de la rue Bernard, Morgan, L'ier, et de la rue de la Nouvelle-Orleans, No 629 et 631 rue de la Nouvelle-Orleans, No 23 sur le plan de cette ville, le 10 octobre 1897, dans le Premier District, Comp et St-Charles, dans le Premier District, Comp et St-Charles, le JUDI, 28 octobre 1897, a midi, de la propriété ci-apres decrite, a savoir: Un certain lot de terre avec les batiments et accessoires, situes dans le Cinqueme District de cette ville, dans l'entree latérale de la rue Bernard, Morgan, L'ier, et de la rue de la Nouvelle-Orleans, No 629 et 631 rue de la Nouvelle-Orleans, No 23 sur le plan de cette ville, le 10 octobre 1897, dans le Premier District, Comp et St-Charles, dans le Premier District, Comp et St-Charles, le JUDI, 28 octobre 1897, a midi, de la propriété ci-apres decrite, a savoir: Un certain lot de terre avec les batiments et accessoires, situes dans le Cinqueme District de cette ville, dans l'entree latérale de la rue Bernard, Morgan, L'ier, et de la rue de la Nouvelle-Orleans, No 629 et 631 rue de la Nouvelle-Orleans, No 23 sur le plan de cette ville, le 10 octobre 1897, dans le Premier District, Comp et St-Charles, dans le Premier District, Comp et St-Charles, le JUDI, 28 octobre 1897, a midi, de la propriété ci-apres decrite, a savoir: Un certain lot de terre avec les batiments et accessoires, situes dans le Cinqueme District de cette ville, dans l'entree latérale de la rue Bernard, Morgan, L'ier, et de la rue de la Nouvelle-Orleans, No 629 et 631 rue de la Nouvelle-Orleans, No 23 sur le plan de cette ville, le 10 octobre 1897, dans le Premier District, Comp et St-Charles, dans le Premier District, Comp et St-Charles, le JUDI, 28 octobre 1897, a midi, de la propriété ci-apres decrite, a savoir: Un certain lot de terre avec les batiments et accessoires, situes dans le Cinqueme District de cette ville, dans l'entree latérale de la rue Bernard, Morgan, L'ier, et de la rue de la Nouvelle-Orleans, No 629 et 631 rue de la Nouvelle-Orleans, No 23 sur le plan de cette ville, le 10 octobre 1897, dans le Premier District, Comp et St-Charles, dans le Premier District, Comp et St-Charles, le JUDI, 28 octobre 1897, a midi, de la propriété ci-apres decrite, a savoir: Un certain lot de terre avec les batiments et accessoires, situes dans le Cinqueme District de cette ville, dans l'entree latérale de la rue Bernard, Morgan, L'ier, et de la rue de la Nouvelle-Orleans, No 629 et 631 rue de la Nouvelle-Orleans, No 23 sur le plan de cette ville, le 10 octobre 1897, dans le Premier District, Comp et St-Charles, dans le Premier District, Comp et St-Charles, le JUDI, 28 octobre 1897, a midi, de la propriété ci-apres decrite, a savoir: Un certain lot de terre avec les batiments et accessoires, situes dans le Cinqueme District de cette ville, dans l'entree latérale de la rue Bernard, Morgan, L'ier, et de la rue de la Nouvelle-Orleans, No 629 et 631 rue de la Nouvelle-Orleans, No 23 sur le plan de cette ville, le 10 octobre 1897, dans le Premier District, Comp et St-Charles, dans le Premier District, Comp et St-Charles, le JUDI, 28 octobre 1897, a midi, de la propriété ci-apres decrite, a savoir: Un certain lot de terre avec les batiments et accessoires, situes dans le Cinqueme District de cette ville, dans l'entree latérale de la rue Bernard, Morgan, L'ier, et de la rue de la Nouvelle-Orleans, No 629 et 631 rue de la Nouvelle-Orleans, No 23 sur le plan de cette ville, le 10 octobre 1897, dans le Premier District, Comp et St-Charles, dans le Premier District, Comp et St-Charles, le JUDI, 28 octobre 1897, a midi, de la propriété ci-apres decrite, a savoir: Un certain lot de terre avec les batiments et accessoires, situes dans le Cinqueme District de cette ville, dans l'entree latérale de la rue Bernard, Morgan, L'ier, et de la rue de la Nouvelle-Orleans, No 629 et 631 rue de la Nouvelle-Orleans, No 23 sur le plan de cette ville, le 10 octobre 1897, dans le Premier District, Comp et St-Charles, dans le Premier District, Comp et St-Charles, le JUDI, 28 octobre 1897, a midi, de la propriété ci-apres decrite, a savoir: Un certain lot de terre avec les batiments et accessoires, situes dans le Cinqueme District de cette ville, dans l'entree latérale de la rue Bernard, Morgan, L'ier, et de la rue de la Nouvelle-Orleans, No 629 et 631 rue de la Nouvelle-Orleans, No 23 sur le plan de cette ville, le 10 octobre 1897, dans le Premier District, Comp et St-Charles, dans le Premier District, Comp et St-Charles, le JUDI, 28 octobre 1897, a midi, de la propriété ci-apres decrite, a savoir: Un certain lot de terre avec les batiments et accessoires, situes dans le Cinqueme District de cette ville, dans l'entree latérale de la rue Bernard, Morgan, L'ier, et de la rue de la Nouvelle-Orleans, No 629 et 631 rue de la Nouvelle-Orleans, No 23 sur le plan de cette ville, le 10 octobre 1897, dans le Premier District, Comp et St-Charles, dans le Premier District, Comp et St-Charles, le JUDI, 28 octobre 1897, a midi, de la propriété ci-apres decrite, a savoir: Un certain lot de terre avec les batiments et accessoires, situes dans le Cinqueme District de cette ville, dans l'entree latérale de la rue Bernard, Morgan, L'ier, et de la rue de la Nouvelle-Orleans, No 629 et 631 rue de la Nouvelle-Orleans, No 23 sur le plan de cette ville, le 10 octobre 1897, dans le Premier District, Comp et St-Charles, dans le Premier District, Comp et St-Charles, le JUDI, 28 octobre 1897, a midi, de la propriété ci-apres decrite, a savoir: Un certain lot de terre avec les batiments et accessoires, situes dans le Cinqueme District de cette ville, dans l'entree latérale de la rue Bernard, Morgan, L'ier, et de la rue de la Nouvelle-Orleans, No 629 et 631 rue de la Nouvelle-Orleans, No 23 sur le plan de cette ville, le 10 octobre 1897, dans le Premier District, Comp et St-Charles, dans le Premier District, Comp et St-Charles, le JUDI, 28 octobre 1897, a midi, de la propriété ci-apres decrite, a savoir: Un certain lot de terre avec les batiments et accessoires, situes dans le Cinqueme District de cette ville, dans l'entree latérale de la rue Bernard, Morgan, L'ier, et de la rue de la Nouvelle-Orleans, No 629 et 631 rue de la Nouvelle-Orleans, No 23 sur le plan de cette ville, le 10 octobre 1897, dans le Premier District, Comp et St-Charles, dans le Premier District, Comp et St-Charles, le JUDI, 28 octobre 1897, a midi, de la propriété ci-apres decrite, a savoir: Un certain lot de terre avec les batiments et accessoires, situes dans le Cinqueme District de cette ville, dans l'entree latérale de la rue Bernard, Morgan, L'ier, et de la rue de la Nouvelle-Orleans, No 629 et 631 rue de la Nouvelle-Orleans, No 23 sur le plan de cette ville, le 10 octobre 1897, dans le Premier District, Comp et St-Charles, dans le Premier District, Comp et St-Charles, le JUDI, 28 octobre 1897, a midi, de la propriété ci-apres decrite, a savoir: Un certain lot de terre avec les batiments et accessoires, situes dans le Cinqueme District de cette ville, dans l'entree latérale de la rue Bernard, Morgan, L'ier, et de la rue de la Nouvelle-Orleans, No 629 et 631 rue de la Nouvelle-Orleans, No 23 sur le plan de cette ville, le 10 octobre 1897, dans le Premier District, Comp et St-Charles, dans le Premier District, Comp et St-Charles, le JUDI, 28 octobre 1897, a midi, de la propriété ci-apres decrite, a savoir: Un certain lot de terre avec les batiments et accessoires, situes dans le Cinqueme District de cette ville, dans l'entree latérale de la rue Bernard, Morgan, L'ier, et de la rue de la Nouvelle-Orleans, No 629 et 631 rue de la Nouvelle-Orleans, No 23 sur le plan de cette ville, le 10 octobre 1897, dans le Premier District, Comp et St-Charles, dans le Premier District, Comp et St-Charles, le JUDI, 28 octobre 1897, a midi, de la propriété ci-apres decrite, a savoir: Un certain lot de terre avec les batiments et accessoires, situes dans le Cinqueme District de cette ville, dans l'entree latérale de la rue Bernard, Morgan, L'ier, et de la rue de la Nouvelle-Orleans, No 629 et 631 rue de la Nouvelle-Orleans, No 23 sur le plan de cette ville, le 10 octobre 1897, dans le Premier District, Comp et St-Charles, dans le Premier District, Comp et St-Charles, le JUDI, 28 octobre 1897, a midi, de la propriété ci-apres decrite, a savoir: Un certain lot de terre avec les batiments et accessoires, situes dans le Cinqueme District de cette ville, dans l'entree latérale de la rue Bernard, Morgan, L'ier, et de la rue de la Nouvelle-Orleans, No 629 et 631 rue de la Nouvelle-Orleans, No 23 sur le plan de cette ville, le 10 octobre 1897, dans le Premier District, Comp et St-Charles, dans le Premier District, Comp et St-Charles, le JUDI, 28 octobre 1897, a midi, de la propriété ci-apres decrite, a savoir: Un certain lot de terre avec les batiments et accessoires, situes dans le Cinqueme District de cette ville, dans l'entree latérale de la rue Bernard, Morgan, L'ier, et de la rue de la Nouvelle-Orleans, No 629 et 631 rue de la Nouvelle-Orleans, No 23 sur le plan de cette ville, le 10 octobre 1897, dans le Premier District, Comp et St-Charles, dans le Premier District, Comp et St-Charles, le JUDI, 28 octobre 1897, a midi, de la propriété ci-apres decrite, a savoir: Un certain lot de terre avec les batiments et accessoires, situes dans le Cinqueme District de cette ville, dans l'entree latérale de la rue Bernard, Morgan, L'ier, et de la rue de la Nouvelle-Orleans, No 629 et 631 rue de la Nouvelle-Orleans, No 23 sur le plan de cette ville, le 10 octobre 1897, dans le Premier District, Comp et St-Charles, dans le Premier District, Comp et St-Charles, le JUDI, 28 octobre 1897, a midi, de la propriété ci-apres decrite, a savoir: Un certain lot de terre avec les batiments et accessoires, situes dans le Cinqueme District de cette ville, dans l'entree latérale de la rue Bernard, Morgan, L'ier, et de la rue de la Nouvelle-Orleans, No 629 et 631 rue de la Nouvelle-Orleans, No 23 sur le plan de cette ville, le 10 octobre 1897, dans le Premier District, Comp et St-Charles, dans le Premier District, Comp et St-Charles, le JUDI, 28 octobre 1897, a midi, de la propriété ci-apres decrite, a savoir: Un certain lot de terre avec les batiments et accessoires, situes dans le Cinqueme District de cette ville, dans l'entree latérale de la rue Bernard, Morgan, L'ier, et de la rue de la Nouvelle-Orleans, No 629 et 631 rue de la Nouvelle-Orleans, No 23 sur le plan de cette ville, le 10 octobre 1897, dans le Premier District, Comp et St-Charles, dans le Premier District, Comp et St-Charles, le JUDI, 28 octobre 1897, a midi, de la propriété ci-apres decrite, a savoir: Un certain lot de terre avec les batiments et accessoires, situes dans le Cinqueme District de cette ville, dans l'entree latérale de la rue Bernard, Morgan, L'ier, et de la rue de la Nouvelle-Orleans, No 629 et 631 rue de la Nouvelle-Orleans, No 23 sur le plan de cette ville, le 10 octobre 1897, dans le Premier District, Comp et St-Charles, dans le Premier District, Comp et St-Charles, le JUDI, 28 octobre 1897, a midi, de la propriété ci-apres decrite, a savoir: Un certain lot de terre avec les batiments et accessoires, situes dans le Cinqueme District de cette ville, dans l'entree latérale de la rue Bernard, Morgan, L'ier, et de la rue de la Nouvelle-Orleans, No 629 et 631 rue de la Nouvelle-Orleans, No 23 sur le plan de cette ville, le 10 octobre 1897, dans le Premier District, Comp et St-Charles, dans le Premier District, Comp et St-Charles, le JUDI, 28 octobre 1897, a midi, de la propriété ci-apres decrite, a savoir: Un certain lot de terre avec les batiments et accessoires, situes dans le Cinqueme District de cette ville, dans l'entree latérale de la rue Bernard, Morgan, L'ier, et de la rue de la Nouvelle-Orleans, No 629 et 631 rue de la Nouvelle-Orleans, No 23 sur le plan de cette ville, le 10 octobre 1897, dans le Premier District, Comp et St-Charles, dans le Premier District, Comp et St-Charles, le JUDI, 28 octobre 1897, a midi, de la propriété ci-apres decrite, a savoir: Un certain lot de terre avec les batiments et accessoires, situes dans le Cinqueme District de cette ville, dans l'entree latérale de la rue Bernard, Morgan, L'ier, et de la rue de la Nouvelle-Orleans, No 629 et 631 rue de la Nouvelle-Orleans, No 23 sur le plan de cette ville, le 10 octobre 1897, dans le Premier District, Comp et St-Charles, dans le Premier District, Comp et St-Charles, le JUDI, 28 octobre 1897, a midi, de la propriété ci-apres decrite, a savoir: Un certain lot de terre avec les batiments et accessoires, situes dans le Cinqueme District de cette ville, dans l'entree latérale de la rue Bernard, Morgan, L'ier, et de la rue de la Nouvelle-Orleans, No 629 et 631 rue de la Nouvelle-Orleans, No 23 sur le plan de cette ville, le 10 octobre 1897, dans le Premier District, Comp et St-Charles, dans le Premier District, Comp et St-Charles, le JUDI, 28 octobre 1897, a midi, de la propriété ci-apres decrite, a savoir: Un certain lot de terre avec les batiments et accessoires, situes dans le Cinqueme District de cette ville, dans l'entree latérale de la rue Bernard, Morgan, L'ier, et de la rue de la Nouvelle-Orleans, No 629 et 631 rue de la Nouvelle-Orleans, No 23 sur le plan de cette ville, le 10 octobre 1897, dans le Premier District, Comp et St-Charles, dans le Premier District, Comp et St-Charles, le JUDI, 28 octobre 1897, a midi, de la propriété ci-apres decrite, a savoir: Un certain lot de terre avec les batiments et accessoires, situes dans le Cinqueme District de cette ville, dans l'entree latérale de la rue Bernard, Morgan, L'ier, et de la rue de la Nouvelle-Orleans, No 629 et 631 rue de la Nouvelle-Orleans, No 23 sur le plan de cette ville, le 10 octobre 1897, dans le Premier District, Comp et St-Charles, dans le Premier District, Comp et St-Charles, le JUDI, 28 octobre 1897, a midi, de la propriété ci-apres decrite, a savoir: Un certain lot de terre avec les batiments et accessoires, situes dans le Cinqueme District de cette ville, dans l'entree latérale de la rue Bernard, Morgan, L'ier, et de la rue de la Nouvelle-Orleans, No 629 et 631 rue de la Nouvelle-Orleans, No 23 sur le plan de cette ville, le 10 octobre 1897, dans le Premier District, Comp et St-Charles, dans le Premier District, Comp et St-Charles, le JUDI, 28 octobre 1897, a midi, de la propriété ci-apres decrite, a savoir: Un certain lot de terre avec les batiments et accessoires, situes dans le Cinqueme District de cette ville, dans l'entree latérale de la rue Bernard, Morgan, L'ier, et de la rue de la Nouvelle-Orleans, No 629 et 631 rue de la Nouvelle-Orleans, No 23 sur le plan de cette ville, le 10 octobre 1897, dans le Premier District, Comp et St-Charles, dans le Premier District, Comp et St-Charles, le JUDI, 28 octobre 1897, a midi, de la propriété ci-apres decrite, a savoir: Un certain lot de terre avec les batiments et accessoires, situes dans le Cinqueme District de cette ville, dans l'entree latérale de la rue Bernard, Morgan, L'ier, et de la rue de la Nouvelle-Orleans, No 629 et 631 rue de la Nouvelle-Orleans, No 23 sur le plan de cette ville, le 10 octobre 1897, dans le Premier District, Comp et St-Charles, dans le Premier District, Comp et St-Charles, le JUDI, 28 octobre 1897, a midi, de la propriété ci-apres decrite, a savoir: Un certain lot de terre avec les batiments et accessoires, situes dans le Cinqueme District de cette ville, dans l'entree latérale de la rue Bernard, Morgan, L'ier, et de la rue de la Nouvelle-Orleans, No 629 et 631 rue de la Nouvelle-Orleans, No 23 sur le plan de cette ville, le 10 octobre 1897, dans le Premier District, Comp et St-Charles, dans le Premier District, Comp et St-Charles, le JUDI, 28 octobre 1897, a midi, de la propriété ci-apres decrite, a savoir: Un certain lot de terre avec les batiments et accessoires, situes dans le Cinqueme District de cette ville, dans l'entree latérale de la rue Bernard, Morgan, L'ier, et de la rue de la Nouvelle-Orleans, No 629 et 631 rue de la Nouvelle-Orleans, No 23 sur le plan de cette ville, le 10 octobre 1897, dans le Premier District, Comp et St-Charles, dans le Premier District, Comp et St-Charles, le JUDI, 28 octobre 1897, a midi, de la propriété ci-apres decrite, a savoir: Un certain lot de terre avec les batiments et accessoires, situes dans le Cinqueme District de cette ville, dans l'entree latérale de la rue Bernard, Morgan, L'ier, et de la rue de la Nouvelle-Orleans, No 629 et 631 rue de la Nouvelle-Orleans, No 23 sur le plan de cette ville, le 10 octobre 1897, dans le Premier District, Comp et St-Charles, dans le Premier District, Comp et St-Charles, le JUDI, 28 octobre 1897, a midi, de la propriété ci-apres decrite, a savoir: Un certain lot de terre avec les batiments et accessoires, situes dans le Cinqueme District de cette ville, dans l'entree latérale de la rue Bernard, Morgan, L'ier, et de la rue de la Nouvelle-Orleans, No 629 et 631 rue de la Nouvelle-Orleans, No 23 sur le plan de cette ville, le 10 octobre 1897, dans le Premier District, Comp et St-Charles, dans le Premier District, Comp et St-Charles, le JUDI, 28 octobre 1897, a midi, de la propriété ci-apres decrite, a savoir: Un certain lot de terre avec les batiments et accessoires, situes dans le Cinqueme District de cette ville, dans l'entree latérale de la rue Bernard, Morgan, L'ier, et de la rue de la Nouvelle-Orleans, No 629 et 631 rue de la Nouvelle-Orleans, No 23 sur le plan de cette ville, le 10 octobre 1897, dans le Premier District, Comp et St-Charles, dans le Premier District, Comp et St-Charles, le JUDI, 28 octobre 1897, a midi, de la propriété ci-apres decrite, a savoir: Un certain lot de terre avec les batiments et accessoires, situes dans le Cinqueme District de cette ville, dans l'entree latérale de la rue Bernard, Morgan, L'ier, et de la rue de la Nouvelle-Orleans, No 629 et 631 rue de la Nouvelle-Orleans, No 23 sur le plan de cette ville, le 10 octobre 1897, dans le Premier District, Comp et St-Charles, dans le Premier District, Comp et St-Charles, le JUDI, 28 octobre 1897, a midi, de la propriété ci-apres decrite, a savoir: Un certain lot de terre avec les batiments et accessoires, situes dans le Cinqueme District de cette ville, dans l'entree latérale de la rue Bernard, Morgan, L'ier, et de la rue de la Nouvelle-Orleans, No 629 et 631 rue de la Nouvelle-Orleans, No 23 sur le plan de cette ville, le 10 octobre 1897, dans le Premier District, Comp et St-Charles, dans le Premier District, Comp et St-Charles, le JUDI, 28 octobre 1897, a midi, de la propriété ci-apres decrite, a savoir: Un certain lot de terre avec les batiments et accessoires, situes dans le Cinqueme District de cette ville, dans l'entree latérale de la rue Bernard, Morgan, L'ier, et de la rue de la Nouvelle-Orleans, No 629 et 631 rue de la Nouvelle-Orleans, No 23 sur le plan de cette ville, le 10 octobre 1897, dans le Premier District, Comp et St-Charles, dans le Premier District, Comp et St-Charles, le JUDI, 28 octobre 1897, a midi, de la propriété ci-apres decrite, a savoir: Un certain lot de terre avec les batiments et accessoires, situes dans le Cinqueme District de cette ville, dans l'entree latérale de la rue Bernard, Morgan, L'ier, et de la rue de la Nouvelle-Orleans, No 629 et 631 rue de la Nouvelle-Orleans, No 23 sur le plan de cette ville, le 10 octobre 1897, dans le Premier District, Comp et St-Charles, dans le Premier District, Comp et St-Charles, le JUDI, 28 octobre 1897, a midi, de la propriété ci-apres decrite, a savoir: Un certain lot de terre avec les batiments et accessoires, situes dans le Cinqueme District de cette ville, dans l'entree latérale de la rue Bernard, Morgan, L'ier, et de la rue de la Nouvelle-Orleans, No 629 et 631 rue de la Nouvelle-Orleans, No 23 sur le plan de cette ville, le 10 octobre 1897, dans le Premier District, Comp et St-Charles, dans le Premier District, Comp et St-Charles, le JUDI, 28 octobre 1897, a midi, de la propriété ci-apres decrite, a savoir: Un certain lot de terre avec les batiments et accessoires, situes dans le Cinqueme District de cette ville, dans l'entree latérale de la rue Bernard, Morgan, L'ier, et de la rue de la Nouvelle-Orleans, No 629 et 631 rue de la Nouvelle-Orleans, No 23 sur le plan de cette ville, le 10 octobre 1897, dans le Premier District, Comp et St-Charles, dans le Premier District, Comp et St-Charles, le JUDI, 28 octobre 1897, a midi, de la propriété ci-apres decrite, a savoir: Un certain lot de terre avec les batiments et accessoires, situes dans le Cinqueme District de cette ville, dans l'entree latérale de la rue Bernard, Morgan, L'ier, et de la rue de la Nouvelle-Orleans, No 629 et 631 rue de la Nouvelle-Orleans, No 23 sur le plan de cette ville, le 10 octobre 1897, dans le Premier District, Comp et St-Charles, dans le Premier District, Comp et St-Charles, le JUDI, 28 octobre 1897, a midi, de la propriété ci-apres decrite, a savoir: Un certain lot de terre avec les batiments et accessoires, situes dans le Cinqueme District de cette ville, dans l'entree latérale de la rue Bernard, Morgan, L'ier, et de la rue de la Nouvelle-Orleans, No 629 et 631 rue de la Nouvelle-Orleans, No 23 sur le plan de cette ville, le 10 octobre 1897, dans le Premier District, Comp et St-Charles, dans le Premier District, Comp et St-Charles, le JUDI, 28 octobre 1897, a midi, de la propriété ci-apres decrite, a savoir: Un certain lot de terre avec les batiments et accessoires, situes dans le Cinqueme District de cette ville, dans l'entree latérale de la rue Bernard, Morgan, L'ier, et de la rue de la Nouvelle-Orleans, No 629 et 631 rue de la Nouvelle-Orleans, No 23 sur le plan de cette ville, le 10 octobre 1897, dans le Premier District, Comp et St-Charles, dans le Premier District, Comp et St-Charles, le JUDI, 28 octobre 1897, a midi, de la propriété ci-apres decrite, a savoir: Un certain lot de terre avec les batiments et accessoires, situes dans